

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Cheffe de service : Dr MOLINES

Médecins :

Dr POTARD
Dr LAGARDE
Dr TRAN
Dr SCAFI
Dr GABSI

Cadre :

Sylvie CARRILLO

Psychologues:

Hélène LUCCIARDI

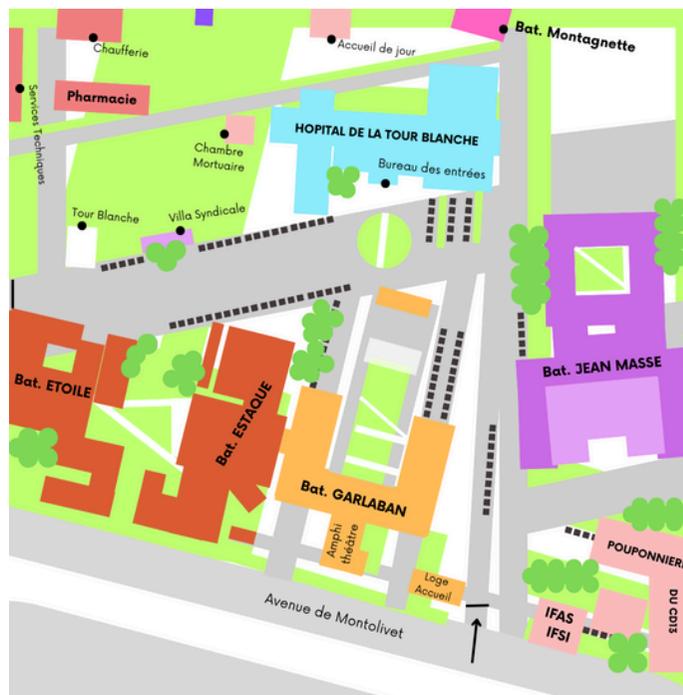
Assistante sociale :

Coralie SILIGONI

Secrétaires :

Alexandra MICHEL
Laura MUSCARNERA

PLAN D'ACCÈS



**Hôpitaux
de Provence**
Groupe Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône



**Hôpitaux
de Provence**
Groupe Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

COURT SÉJOUR GERIATRIQUE



☎ Secrétariat **04 91 12 75 31**

☎ Admissions **06 45 37 29 91**

✉ csg@cgd13.fr

Centre Gérontologique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058-13375 Marseille Cedex 12
Email : cgd@cgd13.fr - www.cgd13.fr
tel : 04 91 12 74 00 – fax : 04 91 12 76 99

MISSIONS

- Le court séjour gériatrique est une unité d'hospitalisation destinée à des patients polypathologiques de plus de 65 ans, en période aiguë, ou dans le cadre d'un bilan.
- L'unité comprend 30 lits dont 4 Lits Identifiés en Soins Palliatifs. Elle est agréée depuis 2007 pour la prise en charge et l'accompagnement des patients en soins palliatifs.
- L'admission en unité de Court Séjour Gériatrique se fait sur demande du médecin traitant et/ou d'un service hospitalier (MCO, HDJ, HAD) et/ou d'un service d'urgence et/ou d'une équipe mobile.



SPÉCIFICITÉS

- Le CSG dispose d'un savoir faire gériatrique, permettant une approche globale des patients, appropriée à leurs polypathologies et/ou à leur risque de dépendance.
- Chaque patient y bénéficie d'une prise en soin assurée par une équipe pluridisciplinaire formée à la médecine gériatrique et à la prise en soin gériatrique.
- La prise en charge est comprise entre 8 et 12 jours.

Le parcours de sortie des patients est articulé avec les structures d'aval, les EHPAD, les partenaires de la ville et/ou les équipes mobiles

PRISES EN CHARGE

- Prise en charge en oncologie Bilan diagnostique et/ou thérapeutique, consultation d'annonce, pose du cadre de la prise en charge).
- Prise en charge des pathologies cardiaques et des troubles circulatoires.
- Prise en charge des anémies (Bilan étiologique, supplémentation martiale parentérale, transfusion sanguine)
- Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies , Clostridium difficile, Covid19, grippe...)
- Prise en charge des troubles neurologiques, Bilan et prise en charge des troubles neuro cognitifs ne relevant pas d'une unité spécialisée, accident vasculaire, maladie de Parkinson etc.
- Prise en charge de pansements complexes.
- Prise en charge de la dénutrition, Diagnostic, pose du cadre de la prise en charge entérale/ parentérale, éducation thérapeutique...)
- Prise en charge diagnostique et thérapeutique des maladies systémiques du sujet âgé (altération de l'état général, syndrome inflammatoire, syndrome tumoral, anomalies du bilan biologique, maladies auto immunes)
- Prise en charge des situations de fin de vie (prise en charge et accompagnement du patient et de son entourage)
- Prise en charge des situations sociales complexes (réévaluation du maintien à domicile, mesures de protection juridique...)